

PJ 121/18

2 avril 2018 Original : anglais

F

Comité des projets 15<sup>e</sup> réunion 10 avril 2018 (9h30) Mexico (Mexique) Proposition de mise en œuvre du projet Delta

SOUMIS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

## Contexte

- 1. Le document ci-joint contient une proposition de mise en œuvre du projet Delta. L'objectif de ce projet de trois ans est d'élaborer un cadre de mesure de la performance en matière de durabilité et d'établissement des rapports pour le secteur du café et les différents secteurs de produits agricoles, contribuant ainsi à la mise en œuvre des engagements énoncés dans les objectifs de développement durable (ODD).
- 2. Le projet est une activité conjointe de l'OIC et du GCP dans le cadre du protocole d'accord existant, avec la collaboration d'autres partenaires, et est financé par une subvention du Fonds d'innovation de l'ISEAL.

## Mesure à prendre

Le Comité des projets est invité à <u>envisager</u> de créer un sous-comité chargé d'appuyer et de suivre la mise en œuvre du projet Delta, y compris l'évaluation d'un projet d'indicateurs de performance en matière de durabilité et, le cas échéant, à <u>recommander</u> au Conseil de l'approuver.

## PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DELTA

## I. Introduction

- 1. À sa 120<sup>e</sup> session en septembre 2017 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), le Conseil international du Café a approuvé le Protocole d'accord entre l'Organisation internationale du Café et Global Coffee Platform (GCP), visant à poursuivre et à élargir la collaboration public-privé dans le secteur du café en vue de créer une communauté du café durable et prospère, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable (document ICC-120-14). Cette collaboration est connue sous le nom de "Coopération pour la Vision 2030".
- 2. Conformément aux objectifs du protocole d'accord et de la Coopération pour la Vision 2030, l'OIC a aidé GCP à élaborer une proposition pour le 'Projet Delta'. Il s'agit d'un projet conjoint visant à élaborer un cadre commun de mesure de la performance et d'établissement des rapports en matière de durabilité. Ce cadre comprendra un ensemble d'indicateurs qui aideront à suivre la mise en œuvre des engagements pris par les secteurs public et privé.
- 3. Les données nécessaires à la mise en œuvre du cadre de mesure seront recueillies au niveau des exploitations. Dans le cadre du projet, une technologie novatrice de collecte des données sera mise à l'essai. Par conséquent, d'autres bénéfices découleront du développement de services numériques pour les agriculteurs, sur la base des données de performance collectées (par exemple, permettre aux agriculteurs d'évaluer leur productivité par rapport à un groupe de pairs, éclairer les décisions de production).
- 4. Dans le cadre du projet Delta, il est envisagé que l'OIC et GCP collaborent avec d'autres partenaires, la Better Cotton Initiative (BCI) et le Comité consultatif international du coton Performance sociale, environnementale et économique du coton (ICAC-SEEP), afin d'élaborer un cadre de mesure et d'établissement des rapports applicable non seulement au secteur du café mais aussi aux différents secteurs de produits agricoles. Les cadres existants élaborés par ICAC-SEEP (pour le coton) et GCP (pour le café) serviront de point de départ au projet Delta.
- 5. La durée du projet est de trois ans à compter de mai 2018. L'étendue des travaux comprend :
  - i) L'élaboration d'indicateurs de performance en matière de durabilité au niveau conceptuel.
  - ii) La mise à l'essai sur le terrain de la technologie de collecte de données et de l'ensemble d'indicateurs proposé.
- 6. Le projet sera financé par une subvention de 550 000 CHF du Fonds d'innovation de l'ISEAL.